

Publié le 10 septembre 2008

Martigues se met au vert

La Ville de Martigues a confié à la Semivim en 1996 l'aménagement de la Zac des Plaines de Figuerolles. Ce nouveau quartier intègre une opération d'assainissement et de traitement des eaux pluviales tout en créant un parc urbain aujourd'hui très prisé par la population.



« Dans les années 90, nous faisions du développement durable sans le savoir, explique Richard Delvart, directeur de <u>Semivim</u>. En tant qu'aménageur, nous essayons de transformer tout handicap en élément majeur ». Pour le Quartier des Plaines de Figuerolles, le handicap était de prétraiter les eaux pluviales avant leur rejet dans l'espace sensible de l'Etang de Berre et protéger les quartiers avals de risques d'inondations lors de pluies torrentielles.

« La réponse traditionnelle aurait été de construire un bassin d'orages, cela conduisait à stériliser du foncier dans un équipement purement technique. L'idée innovante, et qui s'inscrit dans le développement durable, a été d'intégrer l'ensemble des ouvrages techniques dans un aménagement paysager constitutif d'un parc urbain. Le cheminement VTT, par exemple, cache la digue du bassin, son fond, une plaine de jeux. Les eaux de ruissellement sont facilement évacuées et, en cas de fortes précipitations, fréquentes dans notre région, le bassin se remplit graduellement par une bonde. La fonctionnalité technique a complètement disparu au profit de la pratique de l'espace et de l'appropriation de celui-ci par les habitants ».

Au-delà de la création de ce parc urbain, la Semivim a répondu à la demande de la municipalité, tout en valorisant espaces naturels et intégration paysagère, de mettre en œuvre un programme complexe : favoriser la mixité sociale en développant un habitat de moyenne densité mixant accession à la propriété et logement locatif social et générer développement économique et emplois par l'installation d'équipements (un multiplexe de cinéma, un bowling, une grande enseigne commerciale de sport, des restaurants).

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



« Faire cohabiter dans un même quartier des espaces d'activités de nuit et des habitations participe à une nouvelle vision urbaine et un pari. Cette mixité fonctionne bien. » Les 200 logements, déployés sur une colline, sont répartis pour moitié entre l'accession à la propriété et le locatif social. Le quartier accueille aujourd'hui 110 familles ayant accédé à la propriété d'un lot à bâtir, 40 % d'entre elles occupaient auparavant un logement locatif aidé. Un label Qualitel a été obtenu pour les logements sociaux locatifs dont l'équipement en gaz, énergie peu polluante, a été privilégié.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2